

**RAPPORT DE SYNTHÈSE**

**de l'auto-évaluation du cursus de Master (MA) en Sciences  
Sociales de la Faculté des Sciences Sociales et Politiques de  
l'Université de Lausanne**

Lausanne, septembre 2013

Au cours de l'année 2011, l'Institut des sciences sociales (ISS) de la Faculté des sciences sociales et politiques (SSP) a conduit une auto-évaluation de son cursus de Master. Une démarche réflexive et participative a été adoptée tout au long du processus. Une Commission *ad hoc* a été constituée pour piloter le processus. Elle était composée de membres volontaires de la Commission de l'enseignement de la filière, dans un souci de représentativité des corps universitaires et des orientations du Master en sciences sociales. Elle a bénéficié de l'appui d'un coordinateur et d'une chargée de missions rattachée au Décanat. Une visite d'experts est venue apporter un regard externe sur le travail effectué par la commission d'auto-évaluation et les conclusions auxquelles elle a abouti (9-12-2011). La présente synthèse expose les principaux enseignements du rapport d'auto-évaluation (RA), du rapport de la visite des experts (REx, 6-02-2012), et des recommandations de la Direction.

## **1. Principaux éléments ressortant du rapport d'autoévaluation (RA)**

Depuis 2007, le Master en sciences sociales (90 crédits ECTS) est composé de trois parties : un tronc commun (30 crédits ECTS), une orientation spécifique (30 crédits ECTS) et un mémoire de maîtrise assorti d'un atelier de mémorants (30 crédits ECTS). Le tronc commun a pour objectif de garantir l'acquisition de connaissances dans les différents domaines d'enseignement de la filière des sciences sociales : anthropologie, politiques sociales, psychologie sociale et sociologie (18 crédits ECTS). Il comporte également des cours de méthode (12 crédits ECTS). En outre, chaque étudiant choisit une orientation spécifique (30 crédits ECTS), parmi les sept options suivantes : 1) Anthropologie culturelle et sociale ; 2) Etudes genre ; 3) Parcours de vie ; 4) Politique sociale et développement social ; 5) Psychologie sociale ; 6) Santé, médecines, sciences et 7) Sociologie de la communication et de la culture.

Les étudiants réalisent également un mémoire (24 crédits ECTS), qui doit s'inscrire dans l'orientation choisie, et doivent participer activement aux ateliers de mémorants (6 crédits ECTS), dont le but est d'apporter un soutien pendant la réalisation de leur recherche. Le mémoire peut être encadré par tout enseignant (professeur, MER, ou MA) de la Faculté dont l'enseignement figure au programme de l'orientation spécifique. L'ensemble du programme est initialement conçu pour être effectué en trois semestres.

Depuis 2007, les effectifs étudiants sont stabilisés autour d'une quarantaine, avec une tendance à la baisse depuis 2010. Ce cursus est confronté à la concurrence des Masters d'autres universités de Suisse romande et à celle de la Haute Ecole Spécialisée (HES-SO). Il peine par ailleurs à attirer des étudiants étrangers. L'analyse statistique des effectifs entre 2007 et 2010 montre la prééminence des étudiants qui ont fait leur Bachelor en Suisse (80%), et parmi ceux-ci, de ceux qui ont étudié à l'UNIL (66%).

*Du point de vue des pratiques pédagogiques*, les enseignements délivrés dans le cadre du Master privilégient le format « séminaire », afin de favoriser l'interactivité entre l'enseignant et les étudiants et le travail en groupe. L'enquête conduite auprès des étudiants indique qu'une grande majorité considère que la charge de travail est équilibrée entre les semestres (71%), de même que la répartition des travaux à réaliser (79%). Toutefois, seuls 56% des répondants considère que la répartition des enseignements entre les semestres d'automne et de printemps est satisfaisante. Leur opinion sur l'atelier des mémorants paraît plutôt négative.

*Du point de vue du taux de réussite*, les échecs définitifs sont rares en Master. Globalement, ces bons résultats sont liés au fait que la sélection a lieu avant (pendant le Bachelor et pendant l'examen des dossiers), ainsi qu'à l'effectif peu élevé, ce qui permet un encadrement suivi et de qualité. Par ailleurs, les évaluations tendent de plus en plus à se faire sous forme de validation de séminaire ce qui permet également de réduire le taux d'échec, tout en augmentant les compétences des étudiants.

*Du point de vue de ses objectifs d'insertion actuels*, le Master en sciences sociales se présente comme un cursus qui prépare aussi bien à une carrière académique qu'à l'insertion professionnelle dans d'autres bassins de recrutement (Hautes Ecoles, administrations publiques, médias, presse, communication, relations publiques, publicité, associations et organisations à but culturel ou d'intérêt public, services sociaux, etc.). L'introduction d'un stage optionnel dans le plan d'études, a eu pour objectif de conforter cette double orientation. Une enquête, menée auprès des anciens étudiants, révèle que les diplômés ont le sentiment d'avoir acquis aussi bien des compétences académiques transversales que des compétences spécifiques liées à leur cursus. Parmi les compétences citées, ressortent : la capacité d'organisation et de planification du travail, le développement d'un sens critique ou encore l'acquisition d'aptitudes rédactionnelles importantes.

## 2. Bilan global du rapport d'auto-évaluation (RA)

Globalement, les étudiants du Master en sciences sociales se déclarent satisfaits de leur formation (78%). Les points forts du Master sont l'intérêt, l'actualité et la variété des thématiques abordées, le contact et l'interactivité avec d'autres étudiants, ainsi que les compétences, la disponibilité et la motivation des enseignants et la qualité de l'encadrement. Pour une très large majorité d'étudiants du Master (89%), le niveau des enseignements est adapté à leurs connaissances préalables ; certains font toutefois remarquer que ces exigences ne sont pas assez élevées.

Le RA indique qu'il convient de dépasser l'opposition entre Master à visée « professionnalisante » et Master « recherche ». Le Master en sciences sociales doit valoriser ses points forts et ce qui fait sa spécificité, à savoir la formation à travers la recherche, sans pour autant exclure l'acquisition de compétences professionnelles particulières, notamment à travers la réalisation d'un stage pratique. Le RA insiste sur le fait que les compétences académiques et de recherche sont reconvertibles dans plusieurs bassins professionnels. S'il n'existe pas de niche spécifique aux diplômés des sciences sociales, excepté le monde universitaire, la formation qu'ils acquièrent les prépare à embrasser plusieurs types de carrières professionnelles. C'est pourquoi, il est nécessaire de mieux mettre l'accent sur les objectifs de la formation en termes de compétences plutôt que du seul point de vue du contenu.

Le tableau suivant permet de synthétiser thème par thème les forces et les faiblesses du cursus.

	Forces	Faiblesses
Ancrage du cursus dans son contexte	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation, généraliste, pluridisciplinaire</li> <li>▪ Equipe d'enseignement et de recherche performante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attractivité faible pour les étudiants étrangers</li> <li>▪ Manque de profilage clair du Master</li> <li>▪ Risques de concurrence avec les HES</li> </ul>
Contenu et organisation du cursus	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Palette d'enseignements riches, diversifiés</li> <li>▪ Enseignements bien évalués par les étudiants</li> <li>▪ Très nombreuses possibilités en matière de mobilité</li> <li>▪ Complémentarité potentielle avec d'autres programmes de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tronc commun peu spécifique</li> <li>▪ Nombre excessif d'orientations, faible identité et répartition inégale des effectifs étudiants</li> <li>▪ Euro-compatibilité non assurée par un Master en 90 crédits ECTS</li> <li>▪ Sous-utilisation des possibilités de mobilité</li> </ul>
Fonctionnement du cursus et approches pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Disponibilité de l'information sur le cursus</li> <li>▪ Ouverture de la Faculté à l'innovation pédagogique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque information sur la possibilité de préparer le Master à temps partiel</li> <li>▪ Répartition inadéquate des enseignements entre les semestres</li> <li>▪ Inefficiences de l'atelier des mémorants</li> <li>▪ Répartition déséquilibrée de la direction des mémoires- entre les orientations et enseignants</li> </ul>
Résultats et effets de la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Satisfaction globale des étudiants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Inadéquation de certains débouchés affichés avec la formation délivrée</li> <li>▪ Faible visibilité des objectifs de formation et des</li> </ul>

		compétences acquises en fin de programme <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible reconnaissance des diplômes en sciences sociales dans le monde professionnel hors université</li> </ul>
--	--	--

*En conclusion* et afin de permettre une amélioration des points à développer, la commission d'auto-évaluation s'est focalisée sur trois questionnements relatifs à l'organisation du cursus : A) la pertinence de la structuration actuelle sous forme de tronc commun et de sept orientations ; B) la durée des études et le nombre de crédits ECTS à valider ; C) la mobilité horizontale et D) la professionnalisation.

A) La structuration actuelle du Master en sciences sociales soulève deux problèmes en particulier : la conception même du tronc commun ; le trop grand nombre d'orientations et leur pertinence.

L'insertion dans le tronc commun des enseignements par ailleurs proposés dans les orientations spécifiques a permis d'élargir l'offre de formation, mais elle a rendu le plan d'études peu cohérent. Ces problèmes sont doublés par une répartition inégale des effectifs. Sur les quatre dernières années, les étudiants se sont inscrits comme suit dans les orientations spécifiques : Politique sociale et développement social (38%) ; Sociologie de la communication et de la culture (22%) ; Santé, médecines, sciences (15%) ; Anthropologie culturelle et sociale (10%) ; Psychologie sociale (10%) ; Etudes genre (2%) Parcours de vie (3%). Toutefois, la fréquentation des enseignements composant chaque orientation ne reflètent pas toujours l'attractivité de l'orientation en soi. Ainsi, par le biais du Tronc commun, il peut y avoir beaucoup d'étudiants dans certains séminaires mais peu d'étudiants qui s'inscrivent en mémoire dans l'orientation. Ces décalages compliquent considérablement la gestion des ressources allouées aux différentes orientations.

Il apparaît donc nécessaire de réduire le nombre d'orientations. De même, il semble important d'organiser les orientations autour de grands thèmes / enjeux de sociétés, tout en garantissant une offre combinant des enseignements ancrés dans une discipline et d'autres plus thématiques ou interdisciplinaires. Cette réorganisation devrait s'accompagner d'un réaménagement de l'atelier des mémorants et/ou le renforcement du tutorat individuel, ainsi que d'une meilleure répartition des mémoires entre les enseignants.

B) Le programme du Master est conçu de manière à ce que les étudiants puissent valider 90 crédits ECTS en trois semestres. Dans les faits, depuis 2007, un seul diplômé sur 79 est parvenu à obtenir son grade après trois semestres d'études. Par ailleurs, l'accès à plusieurs programmes doctoraux européens est subordonné à l'obtention d'un grade de deuxième cycle de 120 crédits ECTS. Un Master en sciences sociales à 90 crédits a donc pour conséquence d'interdire l'accès direct des étudiants à des programmes doctoraux. A l'unanimité des personnes impliquées dans l'autoévaluation, il apparaît que le Master devrait s'orienter sur 120 crédits ECTS, afin de le rendre plus attractif au niveau européen et plus attractif pour les étudiants suisses souhaitant voir leur diplôme reconnu à l'échelle internationale.

C) En dépit de nombreuses conventions signées avec des universités étrangères, très peu d'étudiants réalisent une mobilité horizontale pendant leurs études de Master. La structure de la formation en trois semestres ne facilite pas la mobilité, notamment pour les étudiants ayant obtenu leur Bachelor dans une autre université. Cela constitue un argument supplémentaire en faveur d'un Master en 120 crédits ECTS.

D) Au point de vue de la professionnalisation, le taux de satisfaction des diplômés par rapport à leur situation professionnelle actuelle est variable. Plus de la moitié des personnes interrogées se déclarent très satisfaites de leur situation professionnelle. Les analyses des données statistiques de l'OFS, révèlent de leur côté que les diplômés en sciences sociales sont loin de tous trouver un emploi en

adéquation avec leur formation. Il apparaît donc nécessaire de redéfinir les débouchés des études en sciences sociales et de visibiliser les compétences que celles-ci permettent d'acquérir.

### **3. Résumé de l'avis des experts et de la Direction**

Les experts saluent le travail de la Commission et la qualité du rapport. Ils rappellent que leurs commentaires doivent être considérés comme un encouragement au débat et non comme un jugement de valeur. Ces derniers sont principalement focalisés sur A) la structure du master (considérée comme riche dans sa diversité, mais peu lisible) ; B) le problème de la professionnalisation ; C) la question de la mobilité et des synergies interuniversitaires permettant de mieux gérer le flux des étudiants.

A) Les experts remarquent que, dans d'autres pays, il existe deux types de Master l'un plus orienté vers la recherche fondamentale (Master Recherche), l'autre vers la recherche appliquée et plus professionnalisant (Master Professionnel). Idéalement un Master devrait comporter les deux composantes, mais il s'agit d'un défi important. Le Master de sciences sociales de l'Unil semble osciller entre ces deux types de Master, sans parvenir complètement à se positionner. En effet, l'offre « trop » large d'enseignements et de disciplines (anthropologie culturelle et sociale, politiques sociales, psychologie sociale et sociologie), tend à brouiller l'image du Master. De plus, cette diversité semble davantage refléter le découpage interne de l'Institut en plusieurs unités de recherche, dont chacune aurait « son » orientation spécifique, que de refléter une logique pédagogique cohérente. Les experts recommandent de « dissocier clairement les intérêts de recherche des perspectives d'enseignement ». Ils remarquent que « les trois orientations thématiques proposées renvoient elles-aussi aux activités des laboratoires, y compris dans une perspective interdisciplinaire, ce qui ne favorise pas non plus la lisibilité ». D'où la nécessité de dissocier les deux « en vue d'une autre forme de professionnalisation ».

B) Puisque seul un seul tiers des diplômés du Master se destine aux carrières académiques, il faudrait certainement organiser le Master en vue d'autres formes de professionnalisation. Il serait intéressant de revoir l'organisation des modules en tenant compte de l'hétérogénéité des attentes des étudiants. De même qu'il faudrait intégrer le souci légitime de professionnalisation des étudiants, en fonction des possibilités réelles sur le marché du travail. En ce sens, les sujets de mémoire pourraient être différenciés ; avec certains mémoires davantage centrés sur la recherche appliquée / des études de cas, chez les étudiants ne souhaitant pas poursuivre en Doctorat.

C) La refonte du cursus devrait accroître l'attractivité du Master, y compris auprès des étudiants des autres universités suisses. Pour ce faire, il faut développer les synergies potentielles entre institutions locales. Par exemple, les enseignements en anthropologie gagneraient à profiter d'un projet de Master commun avec d'autres universités suisses romandes. Un tel projet permettrait de valoriser les fortes potentialités d'enseignement et de recherche en anthropologie (par ex. fédération des enseignements suisses d'anthropologie), et de bénéficier directement aux étudiants de l'Unil.

De son côté, dans sa prise de position par rapport à cette auto-évaluation la Direction de l'Unil a suggéré d'intégrer un certain nombre de questionnements dans la mise en place future du plan d'action (02-2013). Elle rappelle que les délais pour modifier la structure du Master sont plus larges que ceux adoptés dans le plan initial, ce qui permettrait d'étaler les différentes actions, et de prendre un temps de recul pour penser les conséquences d'un passage à 120 crédits ECTS, qui n'apparaît pas forcément comme prioritaire à ses yeux. Par ailleurs, elle insiste sur l'importance d'actions concrètes en faveur de l'insertion professionnelle des diplômés, de la mobilité et de la professionnalisation. Enfin, elle souligne les possibilités offertes par les rapprochements interuniversitaires dans certains domaines, comme l'anthropologie.

Au vu des enseignements issus du Rapport d'auto-évaluation, du Rapport des experts, et des recommandations de la Direction, le plan de développement a été remanié pour tenir compte des

différents avis et proposer un ensemble de modifications intégrées qui permettront de rendre le cursus du Master en sciences sociales plus lisible, plus cohérent et donc plus attractif. A cet effet, la direction de l'Institut, ainsi que la Commission de l'Enseignement de filière ont sollicité une aide méthodologique auprès de la Cellule Qualité afin de définir les priorités pour une mise en œuvre cohérente du plan d'action (octobre 2013).



**UNIL** | Université de Lausanne  
Faculté des sciences sociales et politiques  
bâtiment Anthropole  
CH-1015 Lausanne

**PLAN DE DEVELOPPEMEN**  
**Rapport d'auto-évaluation du cursus**  
**de Master en sciences sociales**  
(Automne 2011 – révisé au Printemps 2013)







	enseignement et professionnalisation.	parcours, leurs offres de stages.	Service d'orientation et de conseil (SOC)	2014	
Contenu et organisation du cursus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restructurer l'organisation du cursus.</li> <li>• Transformer le Master en un programme de 120 crédits ECTS, en 4 semestres (afin de favoriser mobilité, interdisciplinarité et professionnalisation)</li> </ul>	<p>➤ Restructurer le programme autour de quatre volets:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Améliorer les compétences transversales, notamment méthodologiques</i> (méthodes de recueil et d'analyse de données), en coordination avec la Commission de l'enseignement des méthodes dans la suite du travail effectué en Bachelor.</li> <li>2. <i>Clarifier la finalité des orientations spécifiques</i> (« Vulnérabilités, Inégalités, Exclusions sociales », « Santé, médecine, sciences, sociétés », « Médias, culture et techniques de la communication », « Orientation à choix libre »), dont les intitulés demandent à être précisés et simplifiés</li> <li>3. <i>Intégrer un stage pratique</i>, ou bien des enseignements dans d'autres filières, ou Facultés ou Universités, dans le plan d'études, afin de favoriser la mobilité.</li> <li>4. <i>Soutenir l'autonomie</i> des étudiants via un soutien renforcé à la rédaction d'un mémoire.</li> </ol>	<p>Groupe de travail chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- construire la cohérence interne du Master,</li> <li>- délimiter le périmètre des orientations,</li> <li>- les distinguer des programmes concurrents et développer des collaborations avec d'autres institutions partenaires,</li> <li>- veiller à la représentation équilibrée des disciplines,</li> <li>- créer des outils de coordination.</li> </ul> <p>+ Soutien du CSE</p>	<p>Mise en œuvre dès l'automne 2015, nouveau règlement et plan d'études à soumettre à la CE de faculté en mars 2015, pour le Conseil de Faculté d'avril 2015</p>	<p>Mesurer l'impact de ces mesures à travers les indicateurs de satisfaction des étudiants en intégrant quelques questions dans les questionnaires d'évaluation des enseignements qui pourraient être analysées à la fin de l'année</p>
Fonctionnem	• Informer au sujet du Master à	➤ Insérer une rubrique « Master à	- Conseillère aux études	Rentrée Automne	- Vérification des supports



ent du cursus	<p>temps partiel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'encadrement des mémoires</li> <li>• Assurer une meilleure répartition des enseignements entre les semestres</li> </ul>	<p>temps partiel » dans les supports de présentation du Master (page web, brochure)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assurer une meilleure répartition des mémoires entre enseignants</li> <li>➤ Visibiliser les thématiques sur lesquelles travaillent les enseignants et les unités de recherche</li> <li>➤ Repenser le mode de fonctionnement de l'atelier des mémorants et renforcer le tutorat individualisé sous la responsabilité d'un enseignant.</li> <li>➤ Restructurer la répartition des enseignements entre les deux semestres et encourager l'expérimentation de « cours blocs ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupe de travail et conseillère aux études</li> <li>- CE et conseillère aux études</li> <li>- Programme informatique développé par le Centre informatique, testé par la Faculté des SSP dès novembre 2011</li> </ul>	<p>2013</p> <p>Rentrée Automne 2013</p> <p>Rentrée automne 2015 (indications à donner au secrétariat du décanat dès le Printemps 2014)</p>	<p>par la CE</p> <p>Une grille d'analyse pour l'encadrement des mémoires peut être réalisée avec le soutien du CSE pour vérifier que les thématiques de recherche sont visibles sur les différents supports d'informations du Master</p> <p>Mesurer l'impact de ces mesures à travers les indicateurs de satisfaction des étudiants en intégrant quelques questions dans les questionnaires d'évaluation des enseignements qui pourraient être analysées à la fin de l'année</p>
---------------	--	--	--	--	--

